la lettre d'AMU
Aix*Marseille université

Aix*Marseille université
Initiative d'excellence

Février 2019 - n°69

CIVIS

A European Civic University

le dossier

Création d'une université civique européenne CIVIS

sommaire

Le dossier **p.04**
- CIVIS : une université civique européenne p.04

La vie des Conseils **p.14**
- Décisions des conseils p.14

Au cœur des campus **p.19**
- Remise des prix de la faculté de droit et de science politique p.19
- Salon du lycéen et de l'étudiant 2019 : plus de 21 000 visiteurs p.20

Métiers **p.22**
- Référent intégrité scientifique p.22

À l'honneur **p.24**
- Carlo Rovelli p.24

La vie des labos **p.25**
- Publication de Clemens Barth p.25
- Publication de Marie Renoue, Pascal Carlier p.25
- Publication de Renaud Bourlès p.26
- Publication de Marianna Girlando, Nicola Olivetti, Vincent Risch . p.26
- Publication de Valenti Rodellas, Thomas C. Stieglietz, Aladin Andrisoa, Peter G. Cook, Patrick Raimbault, Olivier Radakovitch p.27

La science pour tous **p.28**
- Les pôles d'innovation territoriaux dynamisent la science sur les sites délocalisés p.28

Ensemble **p.29**
- Plan langues : apprenez une langue étrangère en ligne avec Aix-Marseille Université ! p.29

Paroles d'experts **p.31**
- Apprenez une langue étrangère p.31

Brèves **p.33**

Directeur de la publication : Yvon BERLAND / Directeur de la rédaction : Patrice VANELLE
Rédactrices en chef : Delphine BUCQUET, Anouk RIZZO / Conseiller : José SAMPOL
Rédaction : Claudie GALNON, Franck GONZALEZ, Florian MORIN /
Infographistes : Frédéric ESCALIER., Isabelle ROULET, Rémi MOLLARD / Conception graphique : Amandine COMTE / Imprimerie Aix-en-Provence : Direction déléguée à l'exploitation et à la logistique - Pilotage des systèmes d'impression - Franck Esménard

Aix-Marseille Université - 58 bd Charles Livon - 13284 Marseille Cedex 07
Tél. : 04 91 39 65 00 - Fax. : 04 91 31 63 74 / dircom-contact@univ-amu.fr / www.univ-amu.fr
CPPAP N° 0904 B 05378 / Tirage : 3 150 ex. / Dépôt légal : février 2019 / ISSN : 2259-2091
Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses représentants est illicite (art. A du Code de la Propriété Intellectuelle).

édito

Yvon Berland
Président d'Aix-Marseille Université

Dès sa création, Aix-Marseille Université s'est distinguée parmi les universités pionnières dans le paysage français. En perpétuel développement, elle poursuit une trajectoire de progrès pour des usagers en nombre croissant. Bénéficiant des financements de l'opération campus pour moderniser ses sites, elle s'apprête à être propriétaire de près de 90 % de son patrimoine. Elle a par ailleurs considérablement structuré le potentiel de recherche du site pour obtenir de façon pérenne le label « Initiative d'excellence », la propulsant sur la scène internationale. Avec 10 000 étudiants internationaux et une centaine de partenariats dans le domaine de la recherche et de la formation, l'ouverture au monde est sans conteste une de ses valeurs phares.

À l'heure où l'attractivité internationale est au cœur des débats, tout comme les valeurs citoyennes de l'Union Européenne qu'il s'agit de préserver, Aix-Marseille Université souhaite désormais structurer et asseoir son rôle à l'échelle européenne, faisant valoir l'excellence d'un grand service public d'enseignement supérieur, d'insertion professionnelle, de recherche et d'innovation.

Ainsi, c'est naturellement que notre université s'est positionnée en cheffe de file d'un mouvement européen porté avec 7 autres universités, en créant « CIVIS, une université civique européenne ». Cette initiative s'inscrira dans le cadre de l'appel à projet de la Commission européenne mais le dépassera. Nouvel établissement «hors murs », CIVIS réunira plus de 380 000 étudiants et 55 000 personnels issus des membres partenaires, autour de thématiques porteuses de défis sociétaux et sera notamment tournée vers la Méditerranée et l'Afrique.

Forte de ses acquis et de son solide ancrage territorial, notre université peut légitimement aujourd'hui poursuivre cette ambition européenne. A la clé, une mobilité des étudiants et des personnels accrue, des codiplomations, et des partenariats en recherche. Cette formidable valeur ajoutée pour la communauté universitaire renforcera tout autant l'attractivité du territoire d'Aix-Marseille.

CIVIS,
une université civique européenne

La formation d'un modèle concerté et cohérent de l'enseignement supérieur au niveau européen est une démarche amorcée par la convention de Lisbonne du 11 avril 1997 et par la Déclaration de la Sorbonne du 25 mai 1998. Cette dernière est à l'origine du processus de Bologne, dont la finalité est d'accroître la mobilité, la lisibilité et l'attractivité de l'espace européen, renforçant sa compétitivité sur la scène mondiale. La structuration d'un espace européen de l'enseignement supérieur en 2010, constitué aujourd'hui de 48 États, résulte de ce processus.

En 2017, le Président français Emmanuel Macron évoque pour la première fois la création d'universités européennes. La Conférence des Présidents d'Universités consacre, la même année, son colloque annuel à l'Europe des Universités. Véritable second souffle pour le processus de Bologne, l'idée chemine rapidement jusqu'aux plus hautes instances européennes.
En octobre 2018, la Commission européenne publie l'appel à propositions « Universités européennes », offrant la possibilité à 12 projets pilotes de bénéficier d'un financement sur une enveloppe globale de 60M€, dans le cadre du programme Erasmus+ 2019.
Les réseaux et alliances universitaires candidats à cet APP sont exclusivement formés d'établissements dotés d'une charte Erasmus pour l'enseignement supérieur (ECHE), et doivent être composés d'un minimum de trois établissements (de 5 à 8 partenaires idéalement) d'enseignement supérieur, issus d'au moins trois États membres de l'UE ou d'autres pays du programme. La date limite de dépôt du projet est fixée au 28 février 2019.

Aix-Marseille Université, une ambition européenne

Ancrée dans l'espace euro-méditerranéen et tournée vers l'international, Aix-Marseille Université a entrepris la formation d'un réseau européen interuniversitaire bien en amont de l'annonce du projet d'universités européennes.
Ainsi, en avril 2017, Aix-Marseille Université avait lancé un « Campus transnational nord-méditerranéen », l'associant à l'Université de Rome-Sapienza, à l'Université autonome de Madrid et à l'Université de Barcelone, visant à renforcer les coopérations dans l'espace nord-méditerranéen en matière de formation, de recherche et de mobilité.

Le projet actuel d'université européenne coordonné par Aix-Marseille Université est érigé sur le socle de cette coopération novatrice et audacieuse (voir témoignage p.9) . Suivant les recommandations de la Commission Européenne, il nous unit à 7 autres universités européennes : l'Université nationale et capodistrienne d'Athènes (Grèce), l'Université Libre de Bruxelles (Belgique), l'Université de Bucarest (Roumanie), l'Université autonome de Madrid (Espagne), l'Université La Sapienza de Rome (Italie), l'Université de Stockholm (Suède) et l'Université Eberhard Karls de Tübingen (Allemagne).

CIVIS repose sur le partage, générant des initiatives inédites pour répondre aux grands défis mondiaux

Logo de CIVIS

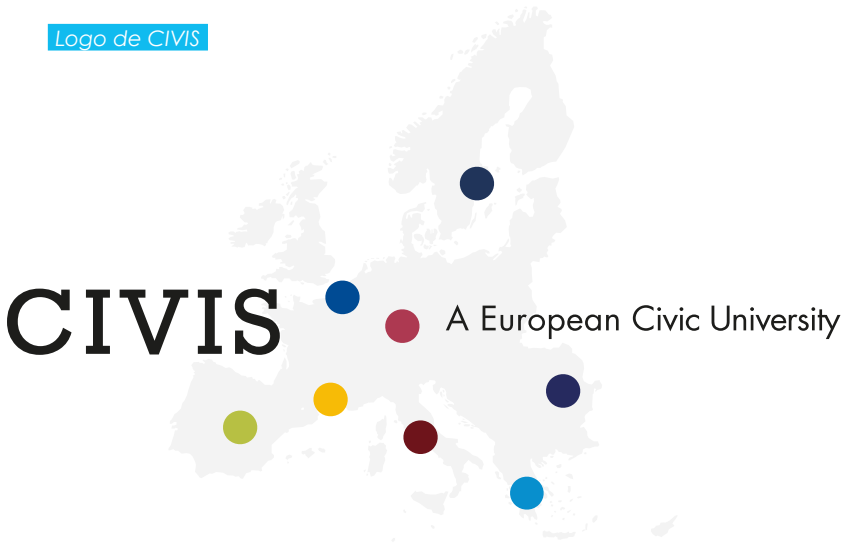

Cette collaboration transnationale porte un nom : **CIVIS, a European Civic University**. Fondée sur les identités civiques partagées de ses membres, cette alliance rassemblera à terme près de **384 000 étudiants et 55 000 personnels**. Elle s'appuiera sur un modèle de gouvernance participatif, assurant à chaque université membre des responsabilités partagées et impliquant l'ensemble des acteurs investis dans la vie universitaire (étudiants, professeurs, chercheurs, personnels administratifs et partenaires). Disposant d'un remarquable vivier de talents et de compétences, elle est pensée de façon à favoriser la fertilisation croisée des idées et projets.

En érigeant des passerelles nouvelles autour de l'enseignement, de la recherche scientifique et de l'action citoyenne, CIVIS cultivera multiculturalité et multilinguisme, s'appuyant sur les spécificités propres à chaque membre. Ici, il ne s'agit pas d'effacer les identités existantes au profit d'une commune, mais de créer une identité nouvelle et complémentaire, à la tonalité foncièrement européenne. Cette alliance renforcera les collaborations déjà existantes entre les différentes entités.

Les grands défis de CIVIS

Forte de sa dimension partenariale, CIVIS aspire à devenir un acteur européen important dans 5 domaines prioritaires : la santé ; les villes, les territoires et les mobilités ; le climat, l'environnement et l'énergie ; les transformations numériques et technologiques ; la société, les cultures et le patrimoine. Explorées sous le prisme de l'enseignement, de la recherche et de l'innovation, ces thématiques abordent les grandes questions et défis sociétaux, répondant par exemple aux objectifs de développement durable tels que définis par les Nations Unies. Le développement d'une recherche collaborative et pluridisciplinaire, constitue ici un vecteur indéniable de progrès sociétal.

Quelques chiffres :

8
Universités européennes

près de **384 000**
Étudiants

et **55 000**
Personnels

1
Identité européenne

Allemagne
Belgique
Espagne
France
Grèce
Italie
Roumanie
Suède

CIVIS, une université nouvelle génération

Les objectifs d'une université européenne (extrait du Bulletin Officiel de l'éducation nationale du 20 décembre 2018)

Les universités européennes ont pour objectif de :

- promouvoir des **valeurs européennes communes et une identité européenne renforcée** en réunissant une nouvelle génération d'Européens, pouvant coopérer et travailler dans le cadre de différentes cultures européennes, dans différentes langues et à travers les frontières, les secteurs et les disciplines universitaires ;
- réaliser une progression significative **dans la qualité, la performance, l'attractivité et la compétitivité internationale des établissements d'enseignement supérieur** et contribuer à l'économie du savoir, à l'emploi, à la culture et au bien-être européen en utilisant au mieux les pédagogies innovantes et en faisant du triangle du savoir une réalité ;
- développer des **stratégies communes et de long terme pour la formation, la recherche et l'innovation, impliquant un niveau d'intégration élevé** entre ses membres. Des structures dédiées de gouvernance conjointe, ainsi que des services, ressources et infrastructures partagés seront mis en place ;
- servir de **modèles de bonnes pratiques** afin d'améliorer la qualité, la compétitivité internationale et l'attractivité du paysage européen de l'enseignement supérieur.

Dans un monde en constante évolution, CIVIS doit aussi repenser en profondeur l'approche universitaire « conventionnelle », Foncièrement en phase avec la société, son modèle universitaire veut développer des pédagogies innovantes et stimuler la culture collaborative, encourageant l'esprit critique, l'adaptabilité, la résilience et les compétences d'avenir. L'université européenne a aussi vocation à s'ouvrir davantage, rendant plus visible et accessible le fruit du savoir universitaire (pédagogie ouverte, libre accès, science ouverte) dans un monde toujours plus connecté, au service de tous.

Émergeant du processus de Bologne, CIVIS est naturellement vouée à l'enrichir, notamment par la promotion des langues étrangères. Avec sept langues majeures parlées au sein de l'alliance et d'une Europe cultivant le multilinguisme, CIVIS encourage naturellement la diversité linguistique. Enjeu majeur de l'adaptation à la mondialisation, l'alliance se donne comme objectif d'amener ses nouveaux étudiants, chercheurs et personnels à maîtriser au moins deux langues étrangères, en plus de leur langue maternelle, d'ici 2025. Aix-Marseille Université est déjà engagée dans ce processus, avec le Plan langues, matérialisé

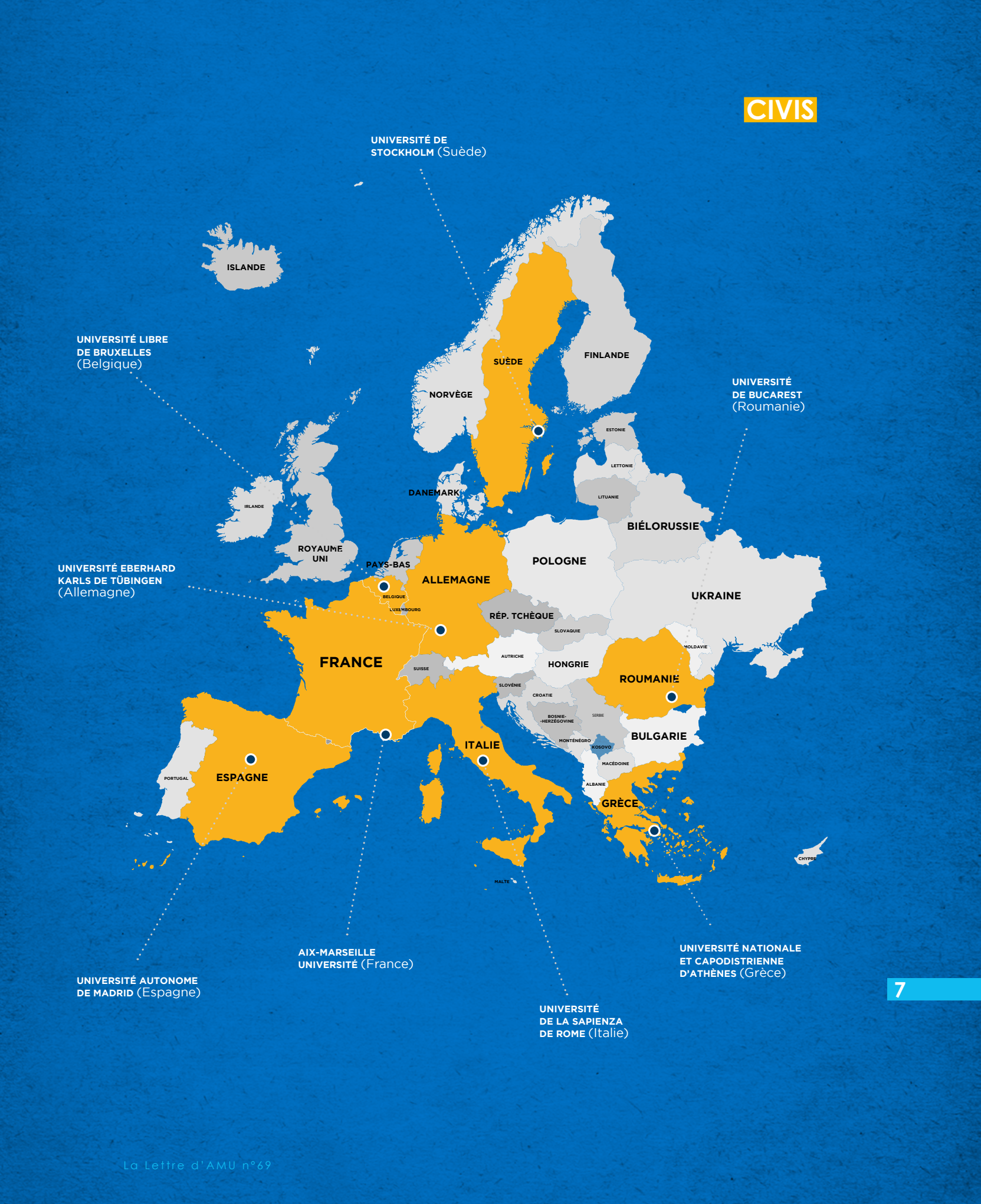
UNIVERSITÉ DE STOCKHOLM (Suède)
ISLANDE
UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES (Belgique)
SUÈDE
FINLANDE
NORVÈGE
UNIVERSITÉ DE BUCAREST (Roumanie)
ESTONIE
LETTONIE
LITUANIE
DANEMARK
IRLANDE
BIÉLORUSSIE
ROYAUME UNI
POLOGNE
PAYS-BAS
ALLEMAGNE
UNIVERSITÉ EBERHARD KARLS DE TÜBINGEN (Allemagne)
BELGIQUE
LUXEMBOURG
UKRAINE
RÉP. TCHÈQUE
SLOVAQUIE
MOLDAVIE
FRANCE
AUTRICHE
HONGRIE
SUISSE
ROUMANIE
SLOVÉNIE
CROATIE
BOSNIE-HERZÉGOVINE
SERBIE
BULGARIE
MONTÉNÉGRO
KOSOVO
ITALIE
MACÉDOINE
PORTUGAL
ESPAGNE
ALBANIE
GRÈCE
CHYPRE
MALTE
AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ (France)
UNIVERSITÉ NATIONALE ET CAPODISTRIENNE D'ATHÈNES (Grèce)
UNIVERSITÉ AUTONOME DE MADRID (Espagne)
UNIVERSITÉ DE LA SAPIENZA DE ROME (Italie)

notamment par une plateforme d'apprentissage ouverte à tous (voir p.29). À terme, l'objectif est de renforcer la mobilité entrante et sortante de l'ensemble de la communauté universitaire européenne. La création d'une carte « CIVIS » et de mesures favorisant les parcours et carrières au sein de l'alliance, sont tant d'initiatives forgeant une communauté autour d'un sentiment d'appartenance.

Ancrée sur son territoire, ouverte sur le monde

En tant qu'université civique, CIVIS est, par essence, ouverte sur la société et fait du dialogue avec ses territoires une priorité. Sa vocation est ainsi d'ériger des passerelles entre le monde universitaire et les mondes socio-économiques et culturels locaux, permettant une meilleure implémentation de son identité.

Il s'agit de partager les connaissances universitaires au plus grand nombre : citoyens, institutions, entreprises et associations. Cet échange est essentiel à plusieurs titres, touchant aussi bien le domaine de l'enseignement, avec la formation tout au long de la vie, l'activité scientifique, avec la recherche collaborative et l'innovation, que l'insertion professionnelle, avec une mobilité accrue des étudiants. Cette volonté d'inclusion se traduit par un engagement volontaire sur les grands sujets sociétaux, tels que l'égalité des genres, la non-discrimination et l'égalité sociale.

L'aire méditerranéenne et l'Afrique, au cœur de la stratégie mondiale

Être une université civique, qui plus est européenne, implique de s'investir hors de ses frontières et de porter un regard attentif sur le monde. CIVIS se caractérise par

Jean-Marc Pons
Chargé de mission « Université européenne »

La genèse du projet d'université européenne

« L'université européenne prend source du projet de Campus transnational nord-méditerranéen, initié par le Président Yvon Berland en avril 2017. Associant quatre universités, ce campus visait à structurer une coopération nord-méditerranéenne, notamment afin d'optimiser nos échanges avec les universités du sud de la Méditerranée. A la suite du discours de la Sorbonne, l'idée avancée par le Président Emmanuel Macron de créer des universités européennes a rapidement été investie par les instances européennes, et concrétisée par l'appel à propositions « Universités européennes » lancé par la Commission européenne. Le campus transnational nord-méditerranéen apparaissait comme une base intéressante pour fonder cette alliance. Au printemps 2018, nous avons sollicité nos partenaires pour savoir s'ils étaient intéressés par le projet. L'université autonome de Madrid et l'université de Rome-La Sapienza ont répondu favorablement. Nous avons ensuite cherché de nouveaux partenaires, avec en tête deux principaux critères : l'intérêt pour l'axe Méditerranée-Afrique et la citoyenneté. La citoyenneté est ici envisagée à plusieurs niveaux : au niveau local, où chaque université s'efforce d'être citoyenne sur son territoire ; au niveau européen, où l'ambition est d'insuffler un sentiment d'appartenance européen à la jeunesse ; et au niveau mondial, particulièrement avec nos voisins du sud. Le nom de notre université fait d'ailleurs référence à cette volonté, CIVIS signifiant « citoyen » en latin. Nous avons sélectionné des universités partageant ces valeurs et ambitions, avec qui pour certaines nous entretenions déjà des liens forts, pour former une alliance cohérente »

sa grande proximité avec la mer, avec plusieurs de ses membres implantés sur le pourtour méditerranéen, et d'autres à proximité de la mer Baltique et de la mer Noire. Cette situation géographique est un véritable atout, ouvrant le champ des possibles à une grande diversité d'approches et de collaborations nouvelles, autour des sujets sociaux, économiques et culturels. L'action de CIVIS y est profondément liée.

La proximité avec le continent africain, au cœur de la croissance démographique mondiale du XXIe siècle, est évidemment source de partenariats d'avenir. CIVIS ambitionne ainsi d'être un pilier de la collaboration entre l'Europe et l'Afrique, créant par sa situation privilégiée des ponts entre les deux continents via l'espace méditerranéen. La formation, la production commune de savoirs et le partage sont autant d'actions fondatrices de cette collaboration. Le lien avec les universités africaines est, par ailleurs, déjà fortement développé par Aix-Marseille Université, attestant de notre dynamisme partenarial outre méditerranéen (voir brève p. 40). Avec la création de CIVIS, ce lien avec l'Afrique sera d'autant plus affirmé et renforcé.

CIVIS, un projet d'avenir(s)

La structuration d'une Université européenne est une démarche graduelle, nécessitant une assimilation progressive des spécificités de chaque établissement, issus d'environnements juridiques, politiques et culturels différents. Etape par étape, la vocation de CIVIS est d'ériger ces différences en véritable force, créant un modèle attractif et enrichissant pour les étudiants, les personnels et les partenaires. Cette volonté est d'autant plus difficile dans un espace européen où les approches réglementaires et juridiques varient selon les pays, nécessitant ainsi un dialogue permanant et la mise en place d'une stratégie de lobbying envers les gouvernements et la Commission européenne.

Dans un premier temps, il apparaît essentiel d'asseoir les structures de gouvernance, de gestion et de participation de CIVIS, gérée avec un budget propre à l'alliance. La contribution de

Capucine Edou

Directrice de la direction des relations internationales (DRI)

L'université européenne, un projet transversal par essence

« Le projet d'université européenne, associant les équipes des huit universités de l'alliance, est coordonné par Aix-Marseille Université. En tant que coordonnateur, notre rôle est de favoriser la synergie entre partenaires, d'organiser le travail commun et de proposer les étapes de construction. Plus particulièrement entre octobre et février, nous nous sommes attelés à définir et rédiger notre projet d'université européenne, déposé auprès de la Commission européenne le 28/02 et dont nous aurons les résultats cet été. Nous avons donc mis en place des groupes de travail entre nos 8 établissements, qui se sont appuyés sur des groupes miroirs au sein de chaque université : ils ont réfléchi à la création de parcours de formations innovants, à l'engagement de l'université auprès des acteurs locaux, ou encore à la définition de partenariats communs avec des établissements de la rive Sud de la Méditerranée. De notre côté, nous avons veillé à mettre toutes ces propositions en cohérence, afin de développer un projet à la fois réaliste et ambitieux. Nous nous sommes réunis toutes les semaines avec nos interlocuteurs au sein de chaque université, afin d'engager tous les partenaires et d'assurer notre cohérence collective. En parallèle, une fois par mois, les Présidents et Recteurs des huit universités partenaires se sont rencontrés pour prendre des décisions en terme d'orientation stratégique du projet. Ce projet, par son large champ d'action, intéressant aussi bien les domaines de la recherche, de la formation que du partenariat avec le monde socio-économique, mobilise de nombreuses directions et services de l'université. L'équipe de Protisvalor, notamment Marielle Dupont et Sarah Ethier-Sawyer, nous soutient grandement dans ce projet, ainsi que notre bureau de représentation à Bruxelles, en plus des équipes de la DRI. La construction de CIVIS est une œuvre fondamentalement collective, qui ne fait que commencer ! »

chaque membre au budget de CIVIS a été déterminée suivant un indice « Big Mac », prenant en compte le budget, le nombre d'étudiants, de personnels, et le PNB du pays pour chaque établissement. Afin de dynamiser l'activité interne, il s'agira de développer le partage entre membres, par de nouveaux partenariats ou la mise en commun de partenariats existants, la création de projets de recherche, le partage d'infrastructures scientifiques. La mise en place de politiques communes, notamment d'évaluation continue de la qualité, est ici essentielle.

Cette étape implique une augmentation de la mobilité structurée, qu'elle soit physique ou virtuelle, dans une optique durable. Côté étudiant, une stratégie de levée de fonds appuira ce développement de la mobilité pour la favoriser à moindre frais. Au-delà de l'aspect financier, la mobilité étudiante sera facilitée par une meilleure reconnaissance des diplômes et l'identification des différentes périodes d'enseignement, afin d'améliorer la compatibilité des systèmes de

Sylvie Daviet
Vice-Présidente Relations Internationales

L'enjeu des universités européennes : structurer l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche

« La trajectoire d'un nouveau cap se dessine. Le programme Erasmus qui a fêté ses 30 ans en 2017 s'est rendu célèbre par la possibilité d'offrir aux jeunes européens une opportunité de mobilité d'étude dans un autre pays européen. Or, s'il convient d'accroitre le taux de mobilité (en moyenne de 5% en France) pour améliorer les compétences linguistiques des étudiants, leur adaptabilité, leur employabilité et l'internationalisation de leurs cursus, les enjeux de l'enseignement supérieur européen sont aujourd'hui bien plus vastes et nécessitent un nouveau cadre d'action. C'est à ces enjeux que le Président de la République a voulu répondre dans son discours de la Sorbonne, en promouvant l'idée d'universités européennes. Nombre d'acteurs s'en sont emparés : la Commission européenne qui a lancé cet appel à projets dans le cadre du programme Erasmus+, comme bien des réseaux académiques et scientifiques… Les raisons de ce succès sont multiples. Premièrement, le contexte politique. A l'heure où l'Union européenne suscite interrogations, critiques, doutes, les programmes dédiés à la jeunesse et à l'espace européen de l'ESR demeurent largement plébiscités par les citoyens européens. Deuxièmement, le contexte des enjeux globaux. Au cœur de l'économie de la connaissance, les universités doivent renforcer le lien formation/recherche/innovation, pour faire face aux grands défis d'aujourd'hui et de demain : environnement, climat, énergie, croissance urbaine, alimentation, santé… Enfin, face à une compétition internationale exacerbée, la constitution d'universités européennes représente un formidable outil de promotion et de rayonnement de notre potentiel universitaire dans le monde. Avec ses 384 000 étudiants et ses 55 000 personnels, de Marseille à Stockholm et de Madrid à Bucarest, CIVIS retient déjà l'attention de nos partenaires américains et asiatiques. »

formation entre membres. La promotion de l'esprit « CIVIS » auprès des étudiants, par l'organisation d'événements, renforcera le sentiment d'appartenance, encourageant la mobilité et les actions transuniversitaires.

Après la formation d'axes de travail prioritaires, la phase suivante de son développement sera la mise en place de programmes transnationaux et transdisciplinaires autour des principales missions de l'alliance.

Autour de ces piliers, apparaît la nécessité de nouveaux partenariats avec les acteurs institutionnels, économiques et sociaux, notamment au sein de l'aire méditerranéenne et de l'Afrique.

La construction de l'université européenne est un projet de longue haleine, dont la dernière étape s'achèvera en 2030. Quel que soit le résultat de l'évaluation de la Commission Européenne à l'issue de l'APP, CIVIS a vocation a être une entité pérenne, représentant l'avenir européen d'Aix-Marseille Université et de ses partenaires.

Lors de la soirée de Rentrée solennelle en octobre 2018 d'Aix-Marseille Université, quelques représentants de CIVIS : Napoleon Maravegias (Grèce), Rafael Garesse (Espagne), Kostas Buraselis (Grèce), Monique Scheer (Allemagne), Yvon Berland (France), Yvon Englert (Belgique), Maryam Hansson Edalat (Suède), Luciano Saso (Italie), Eugenio Gaudio (Italie), Nathalie Vaeck (Belgique).

CIVIS, a European Civic University, est fondée sur les identités civiques partagées de ses membres

De gauche à droite les représentants des universités composant aujourd'hui CIVIS : Napoleon Maravegias (Université nationale et kapodistrienne d'Athènes), Yvon Berland (Aix-Marseille Université), Eugenio Gaudio (Université de Rome la Sapienza), Micea Dumitru (Univesrité de Bucarest), Astrid Söderbergh Widding (Université de Stockholm), Rafael Garesse (Université Autonome de Madrid) et Yvon Englert (Université Libre de Bruxelles). Non présent : Bernd Engler (Université Eberhard Karl de Tübingen).

Retrouvez les procès-verbaux des Conseils dans leur intégralité sur : ***www.univ-amu.fr (Rubrique Université/Instances)***

Conseil d'Administration
18 décembre 2018

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 27 novembre 2018
- Actualités
- DRH
  > Campagne d'emplois Enseignants et BIATSS 2019
- DAF
  > Budget Rectificatif n°3
  > Budget de l'Université pour l'année 2019
  > Enveloppe Recherche
  > Structure budgétaire 2019
  > Dotations aux SACD
  > Politique de déplacement d'Aix-Marseille Université
- Agence comptable
  > Intégration du bilan comptable de l'IFMK
  > Apurement des biens figurant à l'inventaire physique en vue du compte-financier 2018
- DEVE
  > Accès en master 1 et 2 pour 2019/2020 :
  - Capacités d'accueil
  - Modalités d'analyse des candidatures
  - Dates de campagnes de recrutement
  > Accès aux formations du 1er cycle pour 2019/2020
  - Capacités d'accueil
- DAJI
  > Modification des statuts d'Aix-Marseille Université
- SCASC
  > Mise à jour de l'aide aux études supérieures et lycée professionnel suite à la mise en place de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)
  > Création d'une nouvelle tranche de subvention à 40% et révision des tranches pour les activités sport et loisirs
  > Augmentation de la subvention des activités culture
  > Augmentation de la subvention de la restauration
  > Nouvelle grille de référence pour l'enfance
  > Cession des PC : révision de la procédure (système de ticket), nouveaux critères d'attribution
- Questions diverses

Relevé de décisions

Le Conseil d'Administration du 18 décembre 2018 approuve :

- La campagne d'emplois Enseignants et BIATSS 2019
- Le budget Rectificatif n°3
- Le budget de l'Université pour l'année 2019
- l'enveloppe de moyens destinée à la Recherche pour l'année 2019 d'un montant de 9 522 k euros
- la structure budgétaire SIFAC 2019
- les dotations aux SACD
- la politique de déplacement applicable aux personnels d'AMU
- l'intégration du bilan comptable de l'IFMK au 1er septembre 2018
- la proposition d'apurement des biens figurant à l'inventaire physique en vue du compte-financier 2018
- les capacités d'accueil, les modalités d'analyse des candidatures ainsi que les dates de campagnes de recrutement pour l'accès en master 1 et 2 s'agissant de l'année universitaire 2019/2020
- les capacités d'accueil relatives aux formations du 1er cycle pour 2019/2020
- Les modifications des statuts d'Aix-Marseille Université
- La mise à jour de l'aide aux études supérieures et lycée professionnel suite à la mise en place de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)
- la création d'une nouvelle tranche de subvention à 40% ainsi que la révision des tranches pour les activités sport et loisirs
- l'augmentation de la subvention des activités culture à hauteur de 20% afin de favoriser à l'accès de la culture à tous les agents
- l'augmentation de la subvention de la restauration à hauteur de 1,50 euros par repas au bénéfice des personnels dont les indices vont de 292 à 657.
- La nouvelle grille de référence pour l'enfance
- la révision de la procédure (système de ticket), de cession de PC et notamment les nouveaux critères d'attribution

Conseil Académique

Commission de la Recherche
7 décembre 2018

Ordre du jour

- Présentation de la Cité de l'Innovation et des Savoirs d'Aix-Marseille (CISAM)
- Participation d'Aix-Marseille Université aux Unités Mixtes des Instituts Français de Recherche à l'Etranger (UMIFRE) : Centre de Recherche Français à Jérusalem et Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain à Tunis
- Campagne 2019 du Fonds d'Intervention pour la Recherche (FIR) Colloques et Editions Scientifiques
- Participation du Laboratoire de Mécanique, Modélisation et Procédés Propres au Groupement de Recherche « BIOCATALYSE SUPPORTEE » (GDR Biocat Sup)
- Demandes de subventions
- Nomination de directions et directions adjointes d'unités de recherche et de fédérations de recherche
- Formation doctorale : Dispenses de master 2, cotutelles de thèses, avenants de cotutelles de thèses, arrêt de cotutelle, changements d'éléments descriptifs d'une thèse, codirections de thèses par des personnes choisies en raison de leurs compétences scientifiques

Relevé de décisions

Présentation de la Cité de l'Innovation et des Savoirs d'Aix-Marseille (CISAM)

La CISAM rassemble tous les outils couvrant l'ensemble des processus mis en œuvre pour la valorisation et l'innovation au sein d'AMU : de la recherche fondamentale à la valorisation. Lieu de création, d'innovation et d'accélération, elle a également comme ambition de devenir une vitrine d'AMU sur le territoire et à l'international.

La CISAM offre des services diversifiés qui illustrent le parcours de l'innovation, puisque tous les services d'AMU liés à la valorisation y sont représentés aux côtés d'accélérateurs de start-up publics et privés. Les acteurs présents sur les 3 000 m² investis comptent la Direction de la Recherche et de la Valorisation (DRV), Protisvalor, la Société d'Accélération du Transfert de Technologies (SATT), les incubateurs, l'institut Carnot STAR et des accélérateurs de start up privés (M de la métropole, Ze Box de CMA CGM, OBRATORI de l'Occitane, le réseau Entreprendre et P Factory).

Bien que l'inauguration officielle n'aura lieu qu'en mars 2019, la CISAM fonctionne déjà et commence à répondre à différentes actions et appels à projets.

Participation d'Aix-Marseille Université aux Unités Mixtes des Instituts Français de Recherche à l'Étranger (UMIFRE) : Centre de Recherche Français à Jérusalem (CRFJ) et Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain (IMRC) à Tunis

Les Instituts Français de Recherche à l'Etranger (IFRE) constituent un réseau de 27 centres de recherche français, répartis sur tous les continents, abordant toutes les sciences humaines et sociales, en contact avec les institutions de recherche locales françaises. Il y a convergence d'activités entre ces IFRE et les Unités de Recherche et de Service (USR) du CNRS.

Une proposition de partenariat a été établie entre AMU, le CNRS et le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE) pour permettre à AMU de devenir tutelle de 2 UMIFRE : CRFJ et IRMC.

Cette proposition s'inscrit dans le cadre de la politique de site et illustre un partenariat inédit. C'est en effet le premier site à disposer d'une convention qui établit la présence des deux tutelles, AMU et le CNRS aux côtés du MEAE. AMU entretient des relations importantes avec ces UMIFRE. Il est donc apparu opportun que l'Université en devienne tutelle afin de pouvoir intervenir dans leur programmation scientifique notamment. Le projet prévoit un financement A*MIDEX. Ce programme sera enca-

dré par deux conventions : la première entre AMU et le CNRS relative à l'USR et la seconde entre le MEAE, le CNRS et AMU relative à l'IFRE.
La Commission Recherche a, par conséquent, voté en faveur de la participation d'AMU à ces deux UMIFRE : le Centre de Recherche Français à Jérusalem (CRFJ) et l'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain (IRMC) à Tunis.

Campagne 2019 du Fonds d'Intervention pour la Recherche (FIR) Colloques et Éditions Scientifiques

La Commission de la Recherche a approuvé à l'unanimité la proposition de répartition des crédits du FIR Colloques entre les différents colloques éligibles. Ces propositions émanent des composantes dans le respect de l'enveloppe qui leur a été attribuée.

Participation du Laboratoire de Mécanique, Modélisation et Procédés Propres (M2P2 UMR 7340) au Groupement de Recherche « BIOCATALYSE SUPPORTEE » (GDR Biocat Sup)

La Commission Recherche est informée que le Laboratoire de Mécanique, Modélisation et Procédés Propres (M2P2 UMR 7340) a adhéré au GDR « Biocat Sup » qui traite de différents types de catalyses. Adhésion pour laquelle la Commission avait déjà donné un avis favorable en novembre 2017.

Demandes de subventions

La Commission de la Recherche a émis un avis favorable à l'unanimité pour la transmission de deux demandes de subventions concernant :

- Le programme « exploratoire méditerranéen de l'interdisciplinarité » présenté par la fondation IMéRA auprès du Conseil Départemental des Bouches du Rhône (40 000€ sollicités)
- Le « Mois thématique en géométrie complexe » présenté par l'Institut de Mathématiques de Marseille (I2M UMR 7313) auprès du Conseil Départemental des Bouches du Rhône (3 000€ sollicités)

Nomination de directions et directions adjointes d'unités de recherche et de fédérations de recherche

La Commission de la Recherche a adopté à l'unanimité la nomination de :

- Madame Anne Page en tant que directrice adjointe de la Fédération CRISIS - Cultures, Représentations, Identités, Santé et Interactions Sociales (FED 4237) du 10 décembre 2018 jusqu'à la fin du contrat d'établissement.
- Madame Valérie Fointiat en tant que directrice du Laboratoire de Psychologie Sociale (LPS EA 849) du 1er janvier 2019 jusqu'à la fin du contrat d'établissement.

Formation doctorale

- Demandes de dispenses de master 2

La Commission de la Recherche a approuvé à l'unanimité 12 demandes de dispenses de master 2, présentées par :

> L'ED 62 (Sciences de la vie et de la santé) pour le Centre d'Etudes et de Recherche sur les Services de Santé et la Qualité de Vie (CEReSS UMR 7330- 3 demandes), l'Unité des Virus Emergents (UVE UMR_S 1207), l'Institut de Biosciences et de Biotechnologies d'Aix-Marseille (BIAM UMR 7265) et l'unité de recherche « Microbes Evolution Phylogénie et Infections » (MEPHI UMR_D 258) ;
> L'ED 250 (Sciences chimiques) pour l'Institut des Sciences Moléculaires de Marseille (ISM2 UMR 7313- 2 demandes) ;
> L'ED 251 (Sciences de l'environnement) pour le Centre Européen de Recherche et d'Enseignement des Géosciences de l'Environnement (CEREGE UMR 7330) ;
> L'ED 352 (Physique et sciences de la matière) pour l'Institut des Matériaux, de Microélectronique et des Nanosciences de Provence (IM2NP UMR 7334) ;
> L'ED 356 (Cognition, Langage, Education) pour le Laboratoire Parole et Langage (UMR 7309) ;
> L'ED 463 (Sciences du mouvement humain) pour le Centre de Résonance Magnétique Biologique et Médicale (CRMBM UMR 7339).

- Demandes de cotutelles de thèses

La Commission de la Recherche a émis un avis favorable à l'unanimité pour une demande de cotutelle internationale de thèse entre Aix-Marseille Université et l'Université de Florence (Italie) pour l'Institut d'Histoire de la Philosophie (IHP EA 3276): « Héritage et fortune de la philosophie ancienne dans l'œuvre de Giordano Bruno ».

Par ailleurs, la Commission de la Recherche a validé à l'unanimité 12 demandes d'avenants de prolongation de cotutelles de thèses.

- Arrêt de cotutelle de thèse

La Commission de la Recherche a émis un avis favorable à l'unanimité sur l'interruption d'une cotutelle de thèse avec le Liban à la demande de l'université partenaire en raison du non-respect de la charte des publications de l'université partenaire de la part de la doctorante.

- Changement d'éléments descriptifs d'une thèse

La Commission de la Recherche a émis un avis favorable à l'unanimité à la demande de changement de sujet de thèse d'une doctorante en médecine du Laboratoire d'Imagerie Interventionnelle Expérimentale (LiiE EA 4264).

- Codirection de thèse par une personne choisie en raison de ses compétences scientifiques

La Commission de la Recherche a émis un avis favorable à l'unanimité à la nomination :

> d'un docteur en droit privé non titulaire de l'HDR, avocat au Barreau d'Avignon et spécialisé en droit maritime, pour codiriger la thèse d'un doctorant du Centre de Droit Economique (CDE EA 4224),

> Directeur de la Prospective et du Développement et membre du Directoire du Grand Port Maritime de la Guyane pour codiriger la thèse d'un doctorant du Centre de Recherche sur le Transport et la Logistique en Economie et Gestion (CRETLOG EA 881).

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
7 décembre 2018

Ordre du jour

- Bilan des Rendez-vous Santé, Bien-être 2018
- Maquettes 2018 : compléments et corrections
- Tarifs DAEU SONATE 2018/2019
- Tarification VAE/VAP 2019/2020
- Accès aux formations du 1er cycle pour 2019/2020
- Accès en master 1 – vague 2 et en master 2 pour 2019/2020
- Reconnaissance de la nouvelle activité « Étudiants émissaires » catégorie bonus « Engagement étudiant »
- Commissions CVEC de campus : correctif
- Projets FSDIE

Relevé de décisions

Bilan des Rendez-vous Santé, Bien-Être 2018
Le bilan des Rendez-vous Santé et Bien-Être (RSBE) 2018 a été présenté en CFVU. Les RSBE se sont déroulés du 20 septembre au 4 octobre 2018 sur les principaux sites universitaires.

Maquettes 2018 : compléments et corrections
La CFVU a émis un avis favorable aux compléments et corrections du master Droit social de la FDSP suite à l'obtention de la labellisation « Académie d'Excellence ».

Tarifs DAEU SONATE 2018/2019
La CFVU a émis un avis favorable aux tarifs du DAEU SONATE à compter de l'année 2018/2019.

Tarification VAE/VAP 2019/2020
La CFVU a émis un avis favorable à la tarification des frais de la VAE et de la VAP à compter de l'année 2019/2020.

Accès aux formations du 1er cycle pour 2019/2020
La CFVU a émis un avis favorable aux capacités d'accueil sur l'application Parcoursup pour l'année 2019/2020.
La CFVU a approuvé les attendus et critères généraux d'appréciation des dossiers pour l'examen des vœux sur l'application Parcoursup pour l'année 2019/2020.

Accès en master 1 – vague 2 et en master 2 pour 2019/2020
La CFVU a approuvé les capacités d'accueil, les modalités d'analyse des candidatures et les dates de campagne de recrutement pour l'année 2019/2020 pour l'accès :
- en master 1 des composantes FDSP, FSS, Médecine, Pharmacie et Sciences ;
- en master 2 de la FDSP et de l'IAE.

Reconnaissance de la nouvelle activité « Étudiants émissaires » catégorie bonus « Engagement étudiant »
La CFVU a approuvé à l'unanimité la nouvelle activité « Étudiants émissaires » dans la catégorie bonus « Engagement étudiant ».

Commissions CVEC de campus : correctif
La CFVU approuve le correctif du texte de cadrage des commissions CVEC de campus.

Projets FSDIE
La CFVU a approuvé les avis des commissions FSDIE des 27 et 29 novembre 2018 concernant les projets étudiants.

Remise des prix
de la faculté de droit et de science politique

La cérémonie récompensait les étudiants les plus méritants de la faculté

Mercredi 6 février, la faculté de droit et de science politique a mis les étudiants les plus méritants à l'honneur lors de sa traditionnelle cérémonie de remise des prix. Entouré du corps professoral en tenue académique, des personnels, des étudiants et de nombreux partenaires institutionnels et socio-économiques, le doyen Jean-Philippe Agresti a souligné la diversité et l'excellence des formations proposées par la faculté de droit et de science politique (58 parcours de Master) avant de remettre les prix.

Comme chaque année, une personnalité du monde juridique s'est jointe à la cérémonie. Il s'agissait cette année de Jean Zermatten, éminent juriste et défenseur des droits de l'enfant, président et doyen du tribunal des mineurs du canton du Valais (Suisse), membre et président pendant de nombreuses années du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies et fondateur de l'Institut international des droits de l'enfant (IDE).

Salon du lycéen et de l'étudiant 2019 :
Plus de 21 000 visiteurs

Les 18 et 19 janvier, le parc Chanot de Marseille a accueilli le Salon du lycéen et de l'Etudiant. Sur son stand de 360 m², Aix-Marseille Université a pu faire découvrir sa nouvelle offre de formation. Plus lisible, elle s'appuie sur trois axes forts :

- L'interdisciplinarité, avec la création d'enseignements et de formations interdisciplinaires et inter-composantes et la mise en place de six Groupements Interdisciplinaires : aéronautique, Big Data, handicap, mer et activités maritimes, tourisme, vieillissement ;
- Les « double-cursus » qui permettront à un étudiant de valider deux diplômes distincts en moins de temps ;
- L'internationalisation des formations, en augmentant les enseignements en anglais et en améliorant le niveau général des étudiants en langues avec le lancement d'un « Plan langues » (*cf.* p 29). Il s'agit de promouvoir à la fois une formation d'excellence mais aussi de renforcer l'attractivité de nos formations.

Les futurs étudiants d'Aix-Marseille Université ont également découvert les études à l'étranger, la vie étudiante riche et dynamique, l'accompagnement adapté à chacun et l'offre

sportive sur l'espace vie de campus. Ils ont pu assister à de nombreuses conférences et être renseignés sur « quels métiers pour quelles formations » avec l'Atelier Des Métiers, ainsi que l'élaboration d'un projet entrepreneurial avec le pôle entreprendre PEPITE PACA OUEST. Cette édition obtient un record de fréquentation avec plus de 21 000 visiteurs !

Zoom sur le 10ème Salon des Masters

Aix-Marseille Université s'engage chaque année à informer sur les cursus master via ce salon organisé à la Chambre de commerce et d'industrie pour cette édition. Un lieu clé, puisque l'université renforce ses liens avec les acteurs socio-économiques pour favoriser l'innovation et l'insertion professionnelle de ses diplômés. Une occasion pour tous les étudiants de découvrir, lors de rencontres avec des enseignants-chercheurs responsables de mention ou parcours types et lors des conférences thématiques, l'ensemble des masters de la nouvelle offre de formation de l'université déployée en septembre dernier, soit 97 mentions et 320 parcours types. Tous les domaines sont concernés : arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales, droit et sciences politiques, économie et gestion, santé, sciences et technologies, métiers de l'enseignement.

Référent intégrité scientifique
garant d'une recherche éthique

Professeur émérite de médecine interne, Pierre-Jean Weiller a été nommé référent intégrité scientifique d'Aix-Marseille Université en mars 2018, par le Président Yvon Berland. La nomination d'un référent intégrité scientifique au sein de l'établissement résulte d'une réflexion globale sur la déontologie des métiers de la recherche, à l'échelle internationale.

L'intégrité scientifique mène sans aucun doute à la réussite

Au début des années 2010, les instances nationales se sont progressivement emparées du sujet, après une série de manquements manifestes à l'intégrité scientifique. *« Dans l'exercice de la recherche, on peut être tenté d'user de tous les moyens pour prouver une idée, parfois au détriment de l'honnêteté intellectuelle »*, explique Pierre-Jean Weiller. Le manquement peut varier dans sa gravité, allant d'une insuffisance de rigueur méthodologique dans la collecte, le traitement ou la présentation de données, jusqu'à l'intention délibérée de falsifier des résultats scientifiques ou de mentir sur les conditions dans lesquelles les données ont été recueillies.

Plusieurs dispositifs nationaux ont vu le jour, avec notamment la signature d'une charte nationale de déontologie des métiers de la recherche par la Conférence des Présidents d'Université (CPU) et les grands organismes de recherche publique en janvier 2015, et la création de l'Office français d'intégrité scientifique (OFIS) par le Collège du Haut-conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES) en mars 2017. La création de la fonction de référent intégrité scientifique, dans les universités, écoles, instituts organismes de recherche, s'inscrit dans la continuité logique de ce mouvement. Les référents sont organisés au sein d'un réseau national, RESINT, et interagissent notamment avec leurs homologues européens via le réseau ENRIO.

Participant à la mise en œuvre de la politique d'intégrité scientifique de l'université, le rôle du référent est d'exercer une vigilance et une veille continue,

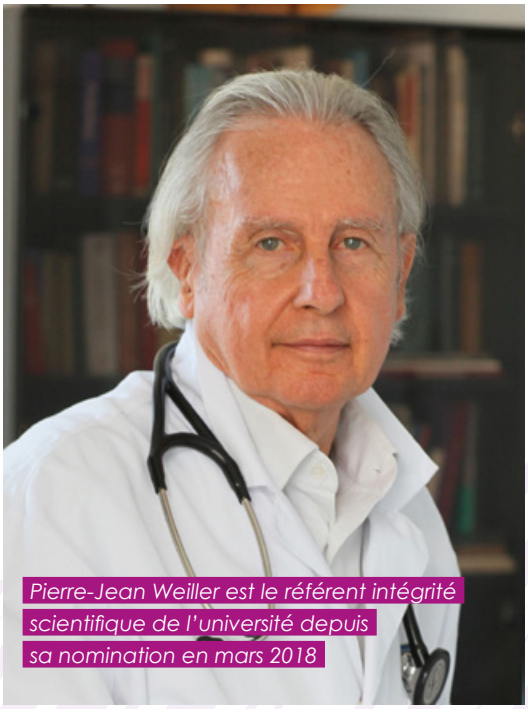

Pierre-Jean Weiller est le référent intégrité scientifique de l'université depuis sa nomination en mars 2018

d'assurer la prévention et le traitement des manquements, de promouvoir l'intégrité scientifique (particulièrement auprès des doctorants et jeunes chercheurs), de délivrer des informations et conseils en matière de respect des principes déontologiques, de recueillir et d'instruire les dysfonctionnements potentiels. *« L'intégrité scientifique, c'est avant tout une charte et des règles de bonne conduite »*, commente Pierre-Jean Weiller, *« Elle ne doit cependant pas*

être ressentie comme une contrainte, mais davantage comme une méthode infaillible d'aboutir à un résultat fiable et reproductible. C'est ainsi le meilleur moyen d'apporter sa pierre personnelle, si petite soit-elle, à l'avancée des connaissances ».

L'intégrité scientifique représente ainsi un vecteur important de réussite : *« Patience, humilité, persévérance, esprit critique, rigueur et honnêteté sont tant de règles de bonne conduite à ne pas négliger, pour mener ses travaux avec réussite. Être intègre est la meilleure façon que la recherche aboutisse »,* affirme Pierre-Jean Weiller. Au-delà d'une fonction d'instruction, le référent intégrité scientifique est aussi et surtout un médiateur dont la vocation est d'aider à désamorcer des conflits ou de l'incompréhension entre membres d'une équipe, en toute discrétion. Il peut être amené à arbitrer des rapports humains de toute nature, toujours au service de la communauté scientifique et de la recherche.

Nommé parmi les 100 intellectuels les plus influents au monde

Carlo Rovelli

Centre de physique théorique de Luminy (CTP, UMR 7332, CNRS/Aix-Marseille Université/ Université de Toulon)

Carlo Rovelli, professeur des universités de classe exceptionnelle dans le département de physique à Aix-Marseille Université et directeur de l'équipe de gravité quantique au Centre de Physique Théorique (CPT) de Luminy, a été cité par le magazine américain Foreign Policy comme l'un des 100 intellectuels les plus influents au monde pour l'année 2019.

Carlo Rovelli est connu et reconnu dans le monde scientifique pour ses travaux en gravité quantique, et notamment comme l'un des fondateurs de la théorie de la « gravitation quantique à boucles ». Il est également connu du grand public pour ses œuvres de vulgarisation scientifique, et en particulier son livre *Sept Brèves Leçons de Physique* (Odile Jacob, 2015), traduit en 41 langues et écoulé à plus d'un million d'exemplaires.

C'est cependant pour son dernier ouvrage, *L'Ordre du temps* (Flammarion, 2018), que Carlo Rovelli a été intégré à cette liste prestigieuse, et pour avoir grâce à ce livre « changé la manière dont nous comprenons la notion de temps ». Dans L'Ordre du temps, Carlo Rovelli explique que le temps ne s'écoule pas dans un seul sens, comme une rivière le fait, mais qu'il s'agit d'un phénomène bien plus complexe, aux multiples facettes. Des horloges de grande précision montrent, par exemple, que le temps s'écoule plus vite à la montagne et plus lentement en plaine. Cette observation s'explique par le fait que tout corps ralentit le temps dans son voisinage : plus on se situe proche de la Terre, très massive, plus le temps passe lentement. Le temps, comme l'espace, est une donnée malléable, et il n'existe pas un seul temps de référence : il en existe une multitude.

Carlo Rovelli a rejoint Aix-Marseille Université il y a 18 ans, après avoir vécu en Italie et aux États-Unis. Il est membre de l'Institut Universitaire de France et de l'Académie Internationale de Philosophie de la Science. Il a reçu la Laurea Honoris Causa de l'Université de Saint Martin de Buenos Aires, et la position de Professeur Honoraire à l'Université Normale de Beijing.

Pour en savoir plus sur L'Ordre du Temps, nous vous invitons à en lire un extrait sur The Conversation : https://theconversation.com/pourquoi-le-temps-ralentit-92492

Le graphène
encapsulant des nanoparticules métalliques

Clemens Barth

Le graphène est utilisé depuis quelques années dans la catalyse hétérogène, notamment pour encapsuler des nanoparticules métalliques (NPs). Le graphène a, en effet, des propriétés prometteuses pour devenir actif catalytique. En particulier, la nano-cavité formée par le graphène et les facettes de la NP peut fonctionner comme un nano-réacteur où des réactions chimiques se déroulent bien plus efficacement. Dans cette étude, des NPs de palladium encapsulées par le graphène ont été caractérisées à l'échelle atomique par la microscopie à effet tunnel (STM). L'étude montre que la croissance du graphène est parfaite sur des grandes NPs (Ø>30nm). Par contre, le graphène montre plusieurs défauts dans sa structure pour des NPs de petites tailles (Ø<30nm). Ces défauts sont les ports d'accès principaux au nano-réacteur pour des molécules pendant une réaction chimique. L'équipe NanoSPM au CINaM a comme objectif d'étudier l'activité catalytique des grandes NPs au moyen du STM, du microscope à force atomique (AFM) et de la nanosonde Kelvin (KPFM) dans le cadre du projet ANR REACTIVITY.

Carbon Precursor Structures and Graphene on Palladium Nanoparticles
C. Barth
Journal of Physical Chemistry C, 2018, 122, 522-529

CONTACT
Clemens Barth
CINaM-CNRS UMR 7325 (AMU / CNRS)
clemens.barth@univ-amu.fr

Entre éthologie et sémiotique
mondes animaux, compétences et accommodation

Marie Renoue

Pascal Carlier

Fruit d'un rapprochement entre la sémiotique greimassienne et l'éthologie cognitive, cet article propose une approche alternative du comportement et des mondes animaux, qui n'est ni hiérarchique ni réductrice ni hermétique. Soucieuse de la diversité et des formes d'altérité animale, celle-ci interroge aussi les conditions et les modalités d'une interdisciplinarité. Il s'agit ici de redéfinir la compétence animale au regard de notions de l'éthologie (celle amendée d'Umwelt, des compétences issues de la phylogénèse et de l'ontogénèse), des distinctions merleau-pontiennes des degrés d'adhérence du sujet à son milieu, de la psychologie constructiviste (concepts piagétiens d'accommodation et d'assimilation) et des approches sémiotiques de l'action et de la programmation. L'interaction entre l'homme et la fourmi, et la relation entre l'homme et le chien exemplifient les notions d'inter-accommodation et d'intercompréhension.

Between ethology and semiotics: Animals worlds, skills and accommodation
M. Renoue, P. Carlier
Semiotica, 2018, 225, 197-212

CONTACT
Marie Renoue
AMU, LESA, Aix-en-Provence
marie.renoue@univ-amu.fr

Pascal Carlier
AMU, ISM, Marseille
pascal.carlier@univ-amu.fr

Les motivations des microentrepreneurs
ont-elles une influence sur leurs performances?

Renaud Bourlès

Dans cet article, nous étudions l'impact des motivations entrepreneuriales sur les performances des entreprises ayant recours au microcrédit en France. À l'aide d'une enquête sur les clients de l'institut de microfinance Créa-Sol, nous discernons les entrepreneurs par nécessité, qui choisissent de créer une entreprise faute de mieux, des entrepreneurs par opportunité, pour qui l'entrepreneuriat est un choix et qui souhaitent mettre à profit une opportunité de marché. Nous étudions ensuite empiriquement l'effet de ces motivations sur le remboursement des microcrédits et sur la survie des microentreprises. Après avoir contrôlé du caractère déclaratif des motivations, il apparaît que les entrepreneurs par nécessité rencontrent plus de difficultés pour rembourser leur prêt mais que leurs entreprises ne durent pas moins que celles des entrepreneurs par opportunité. Ce résultat semble pouvoir s'expliquer par une meilleure performance financière des entreprises créées par opportunité.

Entrepreneurial motivation and business performance: evidence from a French Microfinance Institution
R. Bourlès, A. Cozarenco
Small Business Economics, 2018, 51(4), 943–963

CONTACT
Renaud Bourlès
Aix-Marseille School of Economics (AMSE)
et Centrale Marseille
renaud.bourles@centrale-marseille.fr

La logique des croyances conditionnelles
de la sémantique au système de preuve

Marianna Girlando

Nicola Olivetti

Vincent Risch

La représentation des connaissances et croyances d'un agent est une thématique qui intéresse depuis longtemps les chercheurs en intelligence artificielle, épistémologie et théorie des jeux. La Logique des Croyances Conditionnelles (CDL) de Board et Baltag-Smets est un formalisme fondamental pour modéliser les connaissances et les croyances dans un contexte multi-agents. La caractéristique essentielle des croyances est qu'elles sont révisables lorsqu'un agent apprend des nouvelles informations: Anne croit que Hugo est paresseux, mais elle est prête à réviser sa croyance si elle apprenait que Hugo a participé à la Marathon de New York. Nous proposons d'abord une nouvelle sémantique "de Voisinage" pour cette logique, c'est à dire, une classe des structures mathématiques qui caractérise les formules valides de CDL. Sur la base de cette sémantique, nous définissons le premier système de preuve pour CDL: notre calcul fournit un algorithme pour décider la validité des formules de CDL.

Conditional Beliefs: from neighbourhood Semantics to Sequent Calculus
M. Girlando, S. Negri, N. Olivetti, V. Risch
The Review of Symbolic Logic, 2018, 11 (4), 736-779

CONTACT
Marianna Girlando, Nicola Olivetti & Vincent Risch,
Laboratoire d'Informatique et des Systèmes (LIS)
marianna.girlando@univ-amu.fr
nicola.olivetti@univ-amu.fr
vincent.risch@univ-amu.fr

La recirculation d'eaux

à travers les sédiments, une source importante de nutriments pour les lagunes côtières

Valentí Rodellas

Thomas C. Stieglitz

Aladin Andrisoa

Peter G. Cook

Patrick Raimbault

Olivier Radakovitch

Les lagunes côtières sont des masses d'eau d'une grande importance écologique et socio-économique, mais très vulnérables. La compréhension de leur fonctionnement et l'évaluation de leur vulnérabilité nécessitent notamment de bien quantifier les différentes sources de nutriments qui ont un rôle majeur sur leur état de santé. Si les apports de surface sont généralement suivis, les flux de nutriments par les eaux souterraines continentales et la recirculation à travers les sédiments restent encore très peu étudiés. Dans l'Étang de La Palme (Aude), nous avons réalisé des bilans d'eau et d'un traceur géochimique (radon) pour estimer les contributions relatives de chaque source. La recirculation d'eau de la lagune à travers les sédiments y constitue la source principale d'éléments nutritifs, issus de la dégradation de la matière organique. Ce processus devrait maintenant être pris en compte pour une gestion durable des écosystèmes lagunaires.

Ce travail a été principalement soutenu par ANR @RAction chair (ANR-14-ACHN-0007-01), Labex Ot-Med (ANR-11-LABEX-0061) et le programme H2020 (MSCA-IF 748896).

Groundwater-driven nutrient inputs to coastal lagoons: The relevance of lagoon water recirculation as a conveyor of dissolved nutrients
V. Rodellas, T.C. Stieglitz, A. Andrisoa, P.G. Cook, P. Raimbault, J.J. Tamborski, P. van Beek, O. Radakovitch
Science of the Total Environment, 2018, 642, 764–780

CONTACT
Valentí Rodellas
CEREGE
valenti.rodellas@univ-amu.fr

Les Pôles d'innovation territoriaux
dynamisent la science sur les sites délocalisés

En ce début d'année, Aix-Marseille Université a inauguré trois pôles d'innovation territoriaux (PIT) sur des sites universitaires délocalisés, à Digne-les-Bains, Aubagne et Arles. Financés par la SATT Sud-Est et soutenus par de nombreux partenaires locaux, les PIT engagent les acteurs du territoire dans un processus concerté d'innovation, autour de sensibilités locales. Ils ont vocation à structurer un écosystème collaboratif, fédérant les ressources du territoire, ses institutions majeures, ses entreprises innovantes, et les services de recherche et de valorisation de l'université, au service de la création de nouvelles technologies.

Le PIT de Digne-les-Bains a été inauguré vendredi 25 janvier, sur le site de l'IUT d'Aix-Marseille. Il rassemble des acteurs universitaires, de l'environnement, du tourisme et du territoire autour d'une thématique forte : les patrimoines immatériels. Au cours de son année d'expérimentation, le PIT a notamment mis au point une méthodologie d'inventaire conforme aux orientations définies par l'UNESCO, permettant de valoriser le patrimoine culturel immatériel (langues, traditions, artisanat local...) du territoire, à travers le projet Patr'immat.

Le département SATIS de la faculté des sciences a ensuite levé le voile le lundi 28 sur le PIT d'Aubagne

et son projet « Sons de France », mobilisant des professionnels alliés pour l'innovation dans les secteurs de l'audiovisuel, du cinéma et des médias interactifs. Ce pôle s'appuie sur un travail d'optimisation d'indexation de sons d'ambiance aux tonalités relativement provençales (chant des cigales, vagues frottant la coque d'un voilier etc.), porté par les étudiants et enseignants de l'université, au sein d'une sonothèque alors baptisée « Sons du Sud ». Avec son développement, le PIT ambitionne la création à court terme d'un site internet de référence à l'échelle nationale.

Enfin, inauguré le 8 février sur le site arlésien de l'IUT, le PIT d'Arles crée l'innovation autour du patrimoine numérique. Rassemblant des acteurs locaux de la culture et du numérique, le pôle a déjà innové en alliant nouvelles technologies et valorisation du patrimoine architectural autour de deux projets fondateurs : « Ephèbe » et « Museon Arlaten ». Le projet « Ephèbe » vise à indexer les documents se rapportant au cloître Saint Trophime dans une maquette numérique 3D et de proposer aux utilisateurs des interfaces modernes de saisie, de modification, de recherche et de navigation.
Le projet « Museon Arlaten » est, quant à lui, un *serious game* de médiation culturelle en réalité augmentée, au sein d'un musée d'ethnographie consacré aux modes de vie provençaux, actuellement fermé pour rénovation.

La création de pôles d'innovation territoriaux témoigne de la nature sociale de l'innovation, appuyée sur la qualité de vie et le développement durable. Elle complète le modèle classique de l'innovation universitaire sur les territoires, affirme son action structurante et de créativité sur les territoires, et génère un écosystème inédit d'innovation territorial.

Pour en savoir plus sur les PIT, consultez le dossier de presse : www.univ-amu.fr/system/files/2019-02/DP-PIT.pdf

Plan langues :
apprenez une langue étrangère en ligne avec Aix-Marseille Université !

Depuis janvier, l'université propose aux étudiants et aux personnels un accès gratuit à une plateforme d'apprentissage de cinq langues étrangères. Quel que soit votre niveau, saisissez l'opportunité d'apprendre ou d'améliorer votre maîtrise de l'anglais, de l'allemand, de l'espagnol, de l'italien et du français langue étrangère.

Lors de votre première connexion, votre niveau est évalué. Ces premiers tests, même s'ils peuvent paraître contraignants, surtout au niveau débutant, sont nécessaires pour préparer votre apprentissage personnalisé.

À l'issue de cette évaluation initiale, un email détaillant vos résultats et prodiguant des conseils d'apprentissage vous est envoyé. Sur votre page personnelle MY7SPEAKING, différentes activités, adaptées à votre niveau et à vos centres d'intérêts, vous sont proposées. Suivez en temps réel votre progression générale ainsi que vos progrès en vocabulaire, en grammaire, en compréhension écrite et orale. Auto-évolutive, la plateforme vous propose un menu d'activités variées, dont des documents d'actualité mis en ligne sous forme de leçons avec des aides interactives (vocabulaire, grammaire, exercices, dictionnaire).

Chaque activité est suivie d'un test, et votre espace personnalisé d'apprentissage évolue en fonction de vos résultats. Vous pouvez également échanger par chat ou par conversation orale avec des membres de la communauté d'Aix-Marseille Université.

Dans un avenir proche, des regroupements seront possibles dans le cadre de l'accompagnement à l'auto-formation pour les étudiants, et de la formation continue pour les personnels, afin d'échanger sur vos pratiques d'apprentissage, soutenir votre motivation et améliorer votre parcours au contact d'un formateur.

La plateforme illustre la politique volontariste d'Aix-Marseille Université, tournée vers l'international. L'e-formation en langue des étudiants s'inscrit comme une activité complémentaire aux enseignements de langue dispensés en présentiel. Elle permet à chacun d'apprendre ou de se perfectionner dans une ou plusieurs langues européennes.

Comment y accéder ?

Connectez-vous à l'e-formation à partir de votre page d'accueil ENT.
Cliquez sur Menu > Pédagogie > AMUlangues (par la suite la tuile AMUlangues apparaîtra directement dans vos favoris).

Bientôt, une information sur l'ensemble des activités linguistiques à Aix-Marseille Université et les certifications en langues sera déployée sur le site web.

Déployé dans le cadre du schéma directeur de l'offre de formation, le Plan langues s'articule avec le plan de mobilité internationale d'Aix-Marseille Université au cœur du contrat 2018- 2022.

Ce plan de mobilité sortante ambitieux augmentera significativement les séjours à l'étranger des étudiants et des personnels de l'université dans les années qui viennent.

À partir de 2019, un million d'euros sera consacré annuellement à ces mobilités, lequel viendra s'ajouter aux dispositifs de mobilité déjà existants (financés par la Commission européenne ou la région Sud PACA, par exemple). Adopté par le Conseil d'Administration en novembre, ce plan s'inscrit dans la stratégie d'internationalisation de l'université, comprenant également l'identification de partenaires stratégiques dans les différentes régions du monde, le développement d'enseignements en langue étrangère et la construction en cours de l'université européenne.

D'après les propos recueillis auprès de Madame Chantal Tardif, chargée de mission Plan Langues.

Apprendre une langue étrangère

3 QUESTIONS à Jonathan Grainger

Laboratoire de Psychologie Cognitive (LPC)

Quels types de mécanismes cognitifs rentrent en jeu dans l'apprentissage d'une langue étrangère ?

Cela dépend du type d'apprentissage et de l'âge de la personne. En milieu scolaire, il s'agira essentiellement de mécanismes d'apprentissage explicite, l'apprentissage du vocabulaire, par exemple. Acquérir le vocabulaire d'une langue étrangère permettra, par la suite, un apprentissage implicite des structures sémantiques et syntaxiques plus complexes, notamment lorsque l'élève est exposé à ces structures sans en connaître parfaitement les concepts. La production, écrite et orale, joue également un rôle important. Lorsqu'il s'agit de production orale, il faut privilégier la bonne prononciation pour faciliter, par la suite, la compréhension des énoncés. Pour les enfants plus jeunes, en milieu dit « naturel », ce seront les mécanismes d'apprentissage implicite (non conscients et non intentionnels) qui prévaudront. Il s'agit d'apprendre sans savoir que l'on apprend, par simple exposition. Cette forme d'apprentissage nécessite moins de ressources attentionnelles que l'apprentissage explicite et aboutit à des connaissances moins profondes, moins flexibles, et moins mobilisables à volonté.

L'âge d'apprentissage d'une nouvelle langue a-t-il une influence importante sur la vitesse et la qualité de l'apprentissage ?

Une influence primordiale ! D'abord pour l'acquisition des phonèmes

de la langue étrangère qui n'existent pas dans la langue maternelle (le « th » anglais, par exemple). Pour avoir une bonne prononciation, il est préférable d'être exposé à la langue étrangère dès la première année de sa vie !

Par la suite, une certaine flexibilité se perd, et l'apprentissage demandera plus de motivation et d'efforts. Sur le plan scolaire, il vaudra donc mieux commencer l'apprentissage dès la maternelle, sous forme de jeux. Hors milieu scolaire, il faut inciter les parents à exposer les enfants à la langue étrangère de leur choix dès le plus jeune âge. Pour les enfants avec des parents qui parlent des langues différentes, la règle « un parent = une langue » devrait faciliter la structuration des deux langues chez l'enfant bilingue, notamment pour les langues similaires comme le français et l'italien.

D'autre part, le fait de mélanger les mots des deux langues n'est en aucun cas un signe de difficulté dans l'apprentissage du langage chez l'enfant bilingue.

L'âge mis à part, quels facteurs vont favoriser l'apprentissage d'une nouvelle langue ?

Si nous avons appris une première langue étrangère, il est en principe plus facile d'en apprendre d'autres. En effet, la barrière de difficulté est généralement plus importante pour la première. La similarité de la langue étrangère et de la langue maternelle facilite également l'apprentissage, surtout aux niveaux phonologique (sons similaires), syntaxique (structures grammaticales similaires), et lexical, par le biais de mots qui se ressemblent dans les deux langues (les cognats). Deux autres facteurs jouent un rôle important à tous les niveaux : l'attention et la motivation, d'où l'intérêt d'utiliser des jeux avec les jeunes enfants.

Inauguration de la chaire IMéRA – EHESS en Études transrégionales

Benedict Kiernan, premier titulaire de la nouvelle chaire IMéRA - EHESS en Études transrégionales

Le 24 janvier dernier, Yvon Berland et Christophe Prochasson, Président de l'Écoles des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS), ont inauguré la Chaire IMéRA-EHESS en Études transrégionales en présence de Denis Bertin, Président de l'IMéRA (Institut d'Études Avancées d'Aix-Marseille Université). Cette chaire a pour objectif de développer au plus haut niveau international des recherches comparatives entre des régions différentes du monde. Elle accueille en particulier des projets portant sur la comparaison entre aires culturelles.

L'inauguration a été suivie d'une conférence inaugurale intitulée « The History of Genocide: A Transregional Illustrated Lecture », animée par Benedict Kiernan, Professeur d'histoire à l'Université de Yale et premier titulaire de cette nouvelle chaire. Résident de l'IMéRA jusqu'en juillet 2019 dans le cadre de cette chaire, il travaille actuellement à une histoire comparée des régions méditerranéenne et sud-est asiatique.

Nouveau partenariat avec l'Institut National de l'Économie Circulaire

Yvon Berland et François-Michel Lambert unis pour l'économie circulaire

Vendredi 25 janvier, le Président Yvon Berland et François-Michel Lambert, Président de l'Institut National de l'Economie Circulaire, ont conclu un nouvel accord de partenariat. Visant une meilleure intégration de l'économie circulaire au sein de l'université, cette collaboration se matérialisera notamment par le partage de connaissances, la mise en place d'outils et d'événements (forums, conférences, colloques …), et le développement de la recherche collaborative autour du domaine. « *L'économie circulaire, c'est bien plus que le traitement des déchets : c'est repenser notre modèle, notre système organisationnel et les règles de la fiscalité* », a notamment souligné François-Michel Lambert.

7e Winter School à Polytech Marseille

Du 21 au 25 janvier, Aix-Marseille Université, le CNRS et le MIT ont organisé la 7e édition de « Marseille Winter School on Multi-Scale Porous Materials », dans les locaux de Polytech Marseille. Réunissant des scientifiques et des ingénieurs pendant une semaine pour une formation pédagogique à destination des étudiants, diplômés et post-doctorants de l'université, la Winter School avait cette année pour thème la physique urbaine du point de vue de la science et de l'ingénierie des matériaux. Cette thématique a été largement explorée au travers des conférences données par des scientifiques de renom, à l'instar des professeurs Marc Barthelemy (CEA) et Franz Ulm (MIT).

Aix-Marseille Université devient propriétaire de son patrimoine

Le Pharo, siège de l'université Aix-Marseille Université est propriétaire de 90% de son patrimoine

Photo : Sarah Chambon

Le Conseil d'Administration (CA) d'Aix-Marseille Université a approuvé à l'unanimité le 22 janvier dernier le Schéma pluriannuel de stratégie immobilière 2017-2022, document fondateur de la possibilité donnée à l'université par l'État de devenir propriétaire de son patrimoine. Le CA a également approuvé la délibération de demande de transfert de propriété des biens de l'État à Aix-Marseille Université et l'autorisation de signer la convention de transfert avec le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Aix-Marseille Université devient, de ce fait, propriétaire de 1 345 284 m² de surface foncière, soit 90% des locaux qu'elle occupe actuellement sur territoire d'Aix-Marseille, les 10% restants relevant du patrimoine local, propriété des collectivités locales.

Horizon 2020 : succès pour les projets d'Aix-Marseille Université

Les équipes de l'université se mobilisent sur les appels européens Horizon 2020 (H2020). A ce jour, 69 projets ont été acceptés, avec 42 millions € de subventions obtenues. Alors que le programme H2020 n'est pas encore terminé, ces résultats sont en progression par rapport au programme du 7e Programme Cadre de Recherche et Développement (PCRD), dépassant les budgets obtenus sous la programmation précédente. Par ailleurs, Aix-Marseille Université confirme sa place de première université française au programme « Santé » d'H2020.

HORIZON 2020
LE PROGRAMME DE RECHERCHE ET D'INNOVATION DE L'UNION EUROPÉENNE

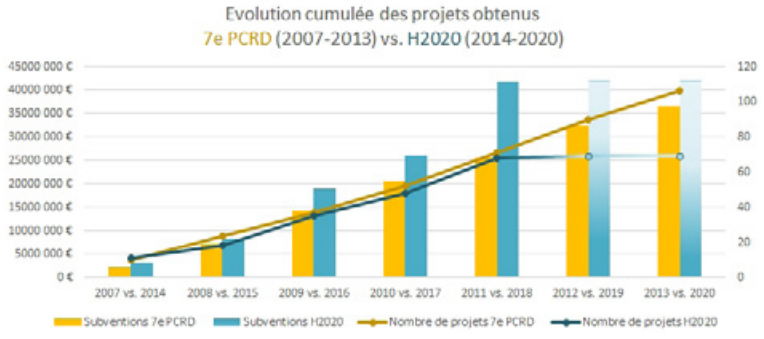

Aix-Marseille Université lauréate de l'AMI French Tech Seed

Le 18 janvier dernier, Frédérique Vidal, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, a annoncé les 18 premiers lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) French Tech Seed, parmi lesquels figure le consortium FTS Provence, porté par la SATT Sud-Est, les incubateurs Impulse et Belle de Mai et l'incubateur Corse Inizià. Doté de 400 millions d'euros issus du Programme d'investissement d'avenir, le fonds d'investissement French Tech Seed a vocation à soutenir les start-ups technologiques en phase de post-maturation, notamment des start-ups de la deep tech et de moins de 3 ans. La vocation de FTS Provence est ainsi de participer à l'évaluation, à la sélection, au financement et à l'accompagnement des différents projets.

Colloque de l'unité mixte internationale en sciences des matériaux

L'unité mixte internationale (UMI) « Science des matériaux multi-échelle pour l'énergie et l'environnement » a été présentée le 24 janvier dernier au siège de l'université, en présence du Président Yvon Berland et de Pierre Chiappetta, Vice-président Recherche. Aix-Marseille Université est tutelle de l'UMI depuis juin 2016, en partenariat avec le CNRS et le MIT (Massachusetts Institute of Technology). Installé sur le campus MIT de Cambridge aux États-Unis, ce laboratoire dirigé par Roland Pellenq, directeur de recherche au CINaM, et par Franz-Josef Ulm, chercheur au MIT Energy Initiative, associe recherche et formation par la recherche, dans les domaines liés à la physique fondamentale des matériaux pour l'énergie et l'environnement.

Les étudiants d'Aix-Marseille Université performent au Mucem

Le projet « Emotion-act », une aventure dansante placée sous le signe du partage

Le Mucem a accueilli le 26 janvier dernier, dans le cadre de l'exposition « On danse ? », le projet Mixdanse « Emotion-act », auquel ont notamment participé les étudiants d'Aix-Marseille Université, sous l'impulsion du service universitaire des activités physiques et sportives. En amont, le chorégraphe Christophe Haleb et les danseurs de la compagnie La Zouze avaient animé des ateliers de danse, réunissant des danseurs amateurs de tout âge et d'horizons larges. Sincérité, spontanéité et mixité étaient au rendez-vous de la restitution, marquée par une « phrase chorégraphique » des plus énergiques !

« Balade au cœur des campus », le bel ouvrage de l'université

Site Pharo

Sarah Chambon

Campus Marseille-Luminy

Sarah Chambon

Aix-Marseille Université vient de réaliser son premier ouvrage de photos légendées en 156 pages bilingues français-anglais, intitulé « Aix-Marseille Université, balade au cœur des campus ».

À visée protocolaire, il sera notamment offert lors des déplacements de délégations universitaires à l'étranger ou lors d'accueil de délégations, ou encore lors d'événements réunissant nos partenaires, permettant de faire connaître et rayonner Aix-Marseille Université. Il est accessible en format numérique sur le site internet institutionnel *univ-amu.fr* afin que tous puissent découvrir ou redécouvrir nos sites implantés sur quatre départements. Il illustre tout à la fois la vie étudiante, la formation, la recherche, l'innovation et le bien vivre ensemble que nous souhaitons animer au sein de notre communauté.

Campus Marseille-Centre

Jean Fondacci

Campus Aix-en-Provence

Sarah Chambon

Campus Marseille-Étoile

Jean Fondacci

Campus Marseille-Timone

Jean Fondacci

Une délégation d'Aix-Marseille Université à Tunis

*Yvon Berland, Président d'Aix-Marseille Université, Sylvie Daviet, Vice-présidente chargée des relations internationales, Maryline Crivello, Directrice exécutive d'A*Midex, Pierre Doumenq, Professeur et chef de projet UFTAM, Virginie Perret, Chef de Cabinet du Président et Anne Skrobot, Directrice du pôle Téthys et coopération méditerranéenne, composaient la délégation universitaire*

Les 29 et 30 janvier dernier, une délégation d'Aix-Marseille Université s'est rendue en Tunisie pour rencontrer ses homologues. Elle a été reçue par Slim Khalbous, Ministre Tunisien de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, qui avait organisé une réunion en présence des quatre Présidents des universités du Grand Tunis. Les échanges ont notamment porté sur le retour d'expérience de l'université par rapport à la fusion, sur le nouveau projet UFTAM et sur les potentielles thématiques de coopération. Ces échanges se sont conclus par la signature de quatre accords-cadres et la volonté de poursuivre cette coopération, avec la venue programmée d'une délégation des quatre universités de Tunis d'ici l'été 2019. La mission s'est achevée par l'organisation de la première soirée Alumni à l'Institut Français de Tunisie.

La récolte d'huile d'olive porte ses fruits !

Le Président Yvon Berland entouré des équipes de « PlanteOlive-AMU » et du développement durable de l'université

Le 7 février dernier, le Président Yvon Berland a reçu des mains de l'équipe « PlanteOlive-AMU », une bouteille d'huile d'olive issue de la deuxième récolte annuelle universitaire. Les olives ont été ramassées sur le site de Saint-Jérôme, par l'équipe BEC de l'Institut Méditerranéen de la Biodiversité et d'Ecologie marine et continentale (IMBE) de la faculté des sciences, pour un cru 2019 d'excellence !

Publications des presses universitaires

DROIT ET RELIGION

Entre Dieu et César
Histoire politique des accommodements religieux aux États-Unis
Amandine Barb

À travers une analyse de la façon dont les autorités publiques ont géré les demandes d´accommodements depuis la période coloniale, l´auteure interroge les frontières fluctuantes de la liberté de conscience aux États-Unis et met en évidence les transformations historiques du modèle américain de séparation entre l´Église et l´État.

ISBN : 978-2-7314-1119-5
PUAM – 328 p. – 26 €

CENTRE PIERRE KAYSER

L'amitié en droit privé
Charlotte Rochat

La surprise pourrait être la première réaction à l'idée d'associer l'amitié et le droit. L'amitié est plutôt du fait, une relation informelle, par essence peu juridique. Pourtant, le droit ne l'ignore pas. Face aux difficultés particulières soulevées par l'amitié, le droit privé contourne l'écueil de sa définition en ayant recours à des qualificatifs juridiques existants, pour limiter ses effets néfastes, tout en protégeant ses aspects bénéfiques. C'est ainsi que l'amitié trouve sa place en droit privé et peut prétendre à la consécration d'une juridicité autonome.

ISBN : 978-2-7314-1121-8
PUAM – 432 p. – 32 €

DROIT MARITIME, AÉRIENS ET DES TRANSPORTS

La propriété à l'épreuve de la mer
Actes du colloque de Brest, 2-3 juillet 2018
Sous la direction de Cécile De Cet Bertin et Jean Boncoeur

La mer met, en effet, la propriété à l'épreuve et invite à revisiter la notion en droit et en économie car les choses, les biens qui s'y trouvent présentent des particularités sous l'angle de cette institution primordiale. De telles particularités conduisent à questionner la notion mais aussi le régime de la propriété qui paraissent avoir été adaptés ou être restés partiellement inadaptés au contexte marin. Quels instruments, le droit a-t-il élaboré pour pallier les difficultés posées par ce contexte ? Quelles en sont les implications économiques ?

ISBN : 978-2-7314-1116-4
PUAM – 266 p. – 24 €

ANTIQUITÉ

Sarta Tecta
De l'entretien à la conservation des édifices, Antiquité, Moyen Âge, début de la période moderne
Charles Davoine, Maxime L'Héritier, Ambre Péron d'Harcourt, dir.

Cet ouvrage thématise la mobilité, ainsi que d'autres concepts liés, comme la circulation, la globalisation, le projet migratoire et académique, en les éclairant du point de vue géographique, sociologique, sociolinguistique et de sémiologie littéraire. Les études rassemblées dans le présent volume se focalisent sur les mouvements migratoires observés dans l'espace francophone (Maghreb, France, Canada), en particulier au départ de l'Algérie.

Archéologies méditerranéennes série BIAMA n° 25
ISBN : 979-10-320-0201-8
PUP – 176 p. – 22 x 27 cm – 20 €

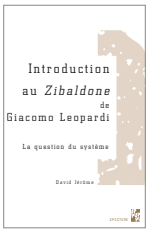

PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE

Introduction au Zibaldone
de Giacomo Leopardi
La question du système
David Jérôme

L'Introduction au Zibaldone est la première étude systémique consacrée au grand journal de pensées du philosophe et poète italien Giacomo Leopardi (1798-1837). Elle s'appuie sur la traduction de Bertrand Schefer, parue chez Allia en 2003, et s'inspire des travaux de Deleuze et Guattari dans Mille Plateaux pour comprendre l'émergence d'une forme de systématicité rhizomatique dans l'histoire de la pensée européenne.

Epistémè
ISBN : 979-10-320-0202-5
PUP – 272 p. – 16 x 24 cm – 19 €

SOCIOLOGIE DU GENRE

État-nation et fabrique du genre,
des corps et des sexualités
Iran Turquie, Afghanistan
Lucia Direnberger, Azadeh Kian, dir.

Longtemps considéré comme un simple épigone de Chrétien de Troyes, Raoul de Houdenc a écrit une œuvre dense et variée, romanesque et allégorique. Pourtant Raoul a joui tout au long du Moyen Âge et au-delà d'une renommée qui n'avait rien à envier à Chrétien. Son œuvre, drôle et désabusée, se caractérise par le goût de la parodie burlesque, de la verve satirique et du plaisir de conter.

Penser le genre
ISBN : 979-10-320-0203-2
PUP – 180 p. – 16 x 24 cm – 15 €

BLOC NOTES

Mercredi 8 mars à 14h00
Ouverture de la journée des 25 ans du DUT GEA, IUT d'Aix-Marseille, **Gap**

Mercredi 13 mars à 14h30
Inauguration de la CISAM, Castel Héritage, **Marseille**

Vendredi 15 mars à 10H00
Inauguration de l'amphithéâtre C, Pharo, **Marseille**

Vendredi 15 mars à 18h30
Finale locale de « Ma thèse en 180 secondes, Le Cube, **Aix-en-Provence**

Mercredi 20 mars à 16h00
Signature de convention AMU/ESADMM, Pharo, **Marseille**

Jeudi 28 mars à 17h00
4ème édition de « DD en Trans », site Saint-Charles, **Marseille**

CITÉ DE L'INNOVATION
ET DES SAVOIRS
AIX-MARSEILLE

LE 13 MARS 2019,

AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ ET SES PARTENAIRES

INAUGURERONT LA

Cité de l'Innovation et des Savoirs Aix-Marseille

Cité de l'Innovation et des Savoirs Aix-Marseille
61 Boulevard des Dames - 13002 Marseille

Suivez l'actualité de la CISAM

cisam-innovation #cisam-innovation

Aix*Marseille université initiative d'excellence
Métropole Aix Marseille Provence
CMA CGM
Groupe L'Occitane
Accelerateur.M plug-in and scale-up
Zebox
Obratori explorateur d'idées